

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 322

Artikel: Concours de portraits

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

postes qu'on ne leur aurait pas confiés auparavant, les croyant incapables. Voici une pensée de Godard qui résume mes convictions: « En face des malheurs accablant la famille ou la nation; en présence des nécessités pratiques de l'existence, devant le travail, chaque fois qu'il y a eu des charges à prendre, la femme s'est révélée l'égal de l'homme ».

Marg. GROS, *professeur de lingerie.* (Genève).

L'exercice de ma profession ne m'a nullement rendue féministe, je le suis du reste d'une façon très pondérée, voulant laisser la femme dans son rôle réel. Je voudrais seulement qu'elle fût consultée dans les questions où son influence aurait pour cause d'améliorer certaines positions de la femme. Vous dire depuis quand mes convictions se sont affirmées me serait un peu difficile.

J. GUYOT, *modiste.* (Neuchâtel.)

Je ne pense pas que l'exercice de ma profession m'ait rendue féministe. Il me semble l'avoir toujours été, n'ayant jamais compris, même enfant, tant de différences qui me paraissent des injustices. Il est cependant bien certain que cette profession (sténodactylographe) m'aurait rendue féministe, car elle est une de celles où les comparaisons sont nombreuses et faciles à faire. Il est courant, en effet, de voir des employés, hommes et femmes, occupés aux mêmes travaux, et... payés différemment, les femmes n'étant pas les mieux rétribuées, inutile de la dire, quoique, en général, leur travail soit considéré comme étant aussi bon, sinon meilleur, que celui de leurs collègues hommes, et fait plus consciencieusement. Il y bien, bien des années, un directeur auquel je me plaignais des différences de traitements, a admis que tout ce que je lui disais était la logique même, mais « que si l'on voulait s'en tenir à la logique, il faudrait bouleverser le monde ». (Je n'y ai aucune objection, et je pense que nous nous efforçons d'arriver à ce bouleversement-là au plus vite). Un autre argument était que les femmes n'allaient pas au café et... ne fumaient pas; elles n'avaient donc pas besoin d'un traitement qui leur permit de... cultiver des vices!!! En dirait-il toujours autant actuellement? Le grand argument d'un autre chef était que l'on « considère » que les femmes ne sont pas seules et ont toujours quelqu'un (un mari ou des parents) qui les aide à vivre!!! Il n'y a donc pas lieu de les payer aux mêmes taux que les hommes. Les commentaires sont inutiles. Et caetera, et caetera... les exemples se trouveraient à l'infini.

Marie HANTZ, *sténo-dactylographe.* (Genève).

Sans me rattacher à un groupement, je suis féministe en principe et davantage depuis que ma vocation m'amène à m'occuper de jeunes filles. La loi protège si peu et si mal les jeunes filles dans les questions de moralité. Il faut avoir au-dessous de 18 ans

pour être légalement protégée, et combien peu sont assez fortes à cet âge pour se passer d'aide et de protection.

A. J., *agente de l'Œuvre des Gares.* (Genève).

En réponse à votre demande, je vous informe que je suis féministe convaincue depuis ma plus petite enfance. L'exercice de ma profession n'a jamais eu aucune influence, bonne ou mauvaise, sur mes convictions.

M. KAMMACHER, *médecin-dentiste.* (Clarens).

Avant d'occuper ma place actuelle, j'étais féministe depuis toute jeune. Sans être dans le mouvement, je défendais toujours la femme, et depuis 27 ans que je suis à la Chambre du Travail, j'ai pu me rendre compte combien il aurait été utile qu'il y eût des femmes, pour défendre les intérêts de bien des malheureuses abandonnées par leur mari avec des enfants en bas âge, la pauvre mère devant chercher des journées à faire pour élever ses enfants. La loi condamne le père à payer une pension qui est rarement payée. La femme juge aurait eu là un beau rôle à remplir. Il nous faudrait aussi des Prud'femmes, car dans bien des cas les hommes sont bien ignorants dans les services de maison et certains travaux manuels. Combien de jeunes filles ignorantes ne seraient pas tombées s'il y avait eu des femmes pour surveiller et faire fermer certains cafés-hôtels! Et c'est pourquoi je suis toujours de plus en plus féministe.

S. KUHNÉ-DUPUIS, *Secrétaire à la Chambre du Travail.* (Genève).

(A suivre.)

Concours de portraits

Seuls trois concurrents ont exactement identifié les cinq portraits de féministes en herbe que nous avons soumis à la sagacité de nos lecteurs: Mme Ernest Bovet (Lausanne), Mlle Marie Ducret (Crêts de Pregny, Genève) et le Dr Muret (Lausanne).

Mme Vuilliomenet-Challandes nous a également envoyé cinq réponses justes, mais s'est trouvée hors concours, du fait qu'elle connaissait de près, et pour cause, l'original de l'un des portraits! et qu'elle avait eu l'occasion de voir auparavant celui de Mrs. Ashby fillette (qu'elle avait d'ailleurs pris à première vue pour Lady Astor enfant ou pour sa fille).

Conformément à ce que nous avons annoncé, il a été procédé par voie de tirage au sort pour l'attribution de notre modeste prix entre les trois concurrents: et le sort a favorisé le Dr Muret. Qu'on ne nous dise pas après cela que notre journal fait de l'anti-hominisme!!...

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



Mlle LUCY DUTOIT

Alors que certains concurrents ont identifié sans hésiter la présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage, d'autres ont vu en elle Mme Gillibert-Randin (Moudon), Mme Leuch, Mrs. Fawcett, Mlle Emilie Lasserre (Genève), ou encore une féministe de Suisse-allemande à déterminer.

